

Page 1

La Convention des Nations Unies contre la corruption et les régions arabes

Pour un resserrement de la collaboration entre les divers acteurs

Troisième Conférence mondiale de parlementaires contre la corruption

M. Muhyeddeen Touq
Koweït 17-19 novembre 2008

Page 2

Les partenaires de la Convention des Nations Unies contre la corruption

- Le gouvernement
- Le système judiciaire
- Le secteur privé
- Le secteur bancaire
- Les médias
- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- La communauté internationale

Page 3

Le rôle du gouvernement

- Élaborer des politiques
- Promouvoir des pratiques efficaces
- Évaluer les instruments juridiques ainsi que les mesures administratives
- Collaborer avec des organisations régionales et internationales
- Établir une autorité anticorruption
- Réformer le secteur public
- Mettre de l'avant une réforme politique
- Réformer les systèmes d'approvisionnement et d'appels d'offres
- Assurer l'accès à l'information

Page 4

Le rôle judiciaire

- Assurer l'intégrité
- Établir des codes de conduite
- Assurer l'intégrité dans les poursuites et procédures judiciaires

Page 5

Le rôle du secteur privé

Chambres de commerce et industrielles, sociétés

- Prendre les mesures pour prévenir la corruption et promouvoir l'intégrité
- Renforcer les normes de comptabilité et de vérification comptable
- Établir des codes de conduite
- Renforcer la transparence dans les mesures relatives à l'identité des personnes morales et des personnes physiques
- Prévenir les conflits d'intérêt
- Interdire les déductions d'impôt de sommes provenant de pots-de-vin

Page 6

Le rôle du système bancaire

- Créer un système transparent de contrôle et de supervision
- Établir des mesures destinées à prévenir le blanchiment de capitaux
- Établir des unités d'intelligence financière
- Surveiller les transactions monétaires
- Assurer une coopération régionale et internationale

Page 7

Le rôle de la société civile

- Participer activement à la prévention de la corruption
- Sensibiliser les uns et les autres aux causes et aux dangers de la corruption
- Diffuser des résultats de recherche ainsi que des études portant sur la corruption
- Établir un réseau de travail régional, national et international

Page 8

Le rôle des médias

- Optimiser la capacité à mener des enquêtes sur la corruption
- Sensibiliser le public aux causes et aux dangers de la corruption
- Adopter un comportement professionnel et objectif afin d'éviter toute forme de personnalisation
- Fournir des occasions de rencontre entre activistes communautaires et informateurs

Page 9

Le rôle des Nations Unies (ONU DC)

- Assurer la ratification par le plus grand nombre de pays
- Promouvoir la Convention des Nations Unies contre la corruption et en assurer une honnête mise en oeuvre
- Fournir de l'appui aux États
- Fournir de l'assistance technique
- Partager l'information, les études, les expériences et les témoignages favorables
- Collaborer avec d'autres initiatives des Nations Unies (StAR)
- Inciter d'autres organismes des Nations Unies à promouvoir le respect de la Convention

**Le rôle la communauté internationale
(BM, FMI, Agences et pays donateurs, banques de développement)**

- Coordonner les efforts anticorruption
- Élaborer des principes et normes financières sûrs
- Lier l'octroi de dons et de prêts à termes favorables à l'amélioration de la gouvernance et à la lutte contre la corruption
- Renforcer la participation de la communauté internationale à la lutte contre la corruption